

Afobat 29 (Quimper). Echec de la conciliation, médiation samedi

23 février 2010 à 16h00

Echec de la conciliation au conseil de prud'hommes de Quimper (29) cet après-midi. Un animateur du centre de formation des apprentis du bâtiment (Afobat 29) à Quimper, licencié pour un manque de surveillance d'un élève malade la veille des vacances de Noël 2009, avait assigné la direction.

Il demandait sa réintégration. Cet animateur de ce centre qui forme quelque 700 apprentis estime son licenciement abusif et n'avoir rien à se reprocher puisqu'il avait appelé un médecin et prévenu un représentant de la direction présent dans l'établissement.

L'Afobat a refusé la conciliation. Surprise cependant, à sa sortie, le président du conseil d'administration du CFA a proposé au comité d'entreprise une médiation sous le contrôle de la préfecture du Finistère et de la direction du travail. Elle est prévue samedi matin.

La quasi totalité des 50 salariés dont l'ensemble des équipes enseignantes et d'animation du CFA ont déposé un préavis de grève illimitée à partir du 2 mars. Ils étaient rassemblés cet après-midi devant le conseil de prud'hommes pour soutenir leur collègue.

[Jacky Hamard](#)

Tags : [Afobat 29](#) [Quimper](#) [justice](#) [licenciement](#) [conciliation](#) [médiateur](#) [formation](#) [animateur](#) [conseil de prud'hommes](#)

© Copyright Le Télégramme 2009